



## FICHE ATELIER : Cuisine Protocole COVID 19

### 1. **Effectif. Précaution sanitaire.**

- Effectif limité à 7 personnes, animateur compris.
- Si un adhérent présente des symptômes du COVID 19 (fièvre, toux,...), il doit spontanément rester chez lui et ne pas se présenter à son activité du CFC
- En cas de signes de maladie (fièvre, toux,...), dans la quinzaine suivant un atelier ou sortie, l'adhérent doit prévenir immédiatement le responsable de cette activité au sein du Conseil d'Administration du CFC.

Atelier Cuisine : Annick Rio – 06 20 84 60 04.

### 2. **Mesures sanitaires.**

- Arrivée avec le port d'un masque tissu ou chirurgical : A garder pendant la séance.
- Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique en arrivant et en partant. Un flacon sera à disposition à l'entrée et à la sortie de la salle.
- Éviter autant que possible l'utilisation des toilettes.
- Pas plus de **DEUX personnes à la fois** dans les vestiaires.
- Observation des gestes barrières pour se saluer.

### 3. **Localisation et distanciation.**

- Les cours auront lieu à l'office attenant à la salle des fêtes, Espace des chênes.
- Respecter la distanciation d'1m entre chaque personne.

### 4. **Utilisation du matériel**

- Chaque participant peut apporter son économe et couteau d'office (petit couteau).
- Le matériel de préparation, les planches et le petit outillage seront lavés dans le lave-vaisselle.

### 5. **Diffusion.**

- Diffusion de la fiche atelier à l'animatrice et tous les adhérents inscrits à l'atelier cuisine.

### 6. **Version et date de diffusion**

- Version 2-2020 diffusée le 1 juillet 2020.